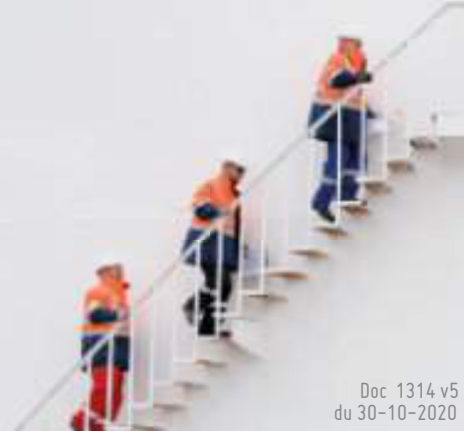


Protocole sanitaire Covid-19

Formations en centre (INTER)

Mise en application du protocole national du 29-10-2020

Doc 1314 v5
du 30-10-2020



Le centre :

- ✓ Veille que la distanciation physique soit respectée dans la salle de formation (1 m minimum entre 2 personnes).
- ✓ Installe un distributeur de solution hydro-alcoolique à l'entrée de chaque salle.
- ✓ Garantit le nettoyage et la désinfection du mobilier de la salle de formation ainsi que des divers points de contact potentiels (interrupteur, poignée de porte, etc...).
- ✓ Met à disposition une poubelle et un sac adapté pour disposer des objets souillés.
- ✓ Prévoit et maintient un accès permanent aux sanitaires, et notamment à un point d'eau équipé de savon liquide et d'essuie mains en papier.
- ✓ Prévoit le matériel nécessaire (produit désinfectant + essuie-tout) à la désinfection des surfaces de contact après chaque utilisation (tables, poignées de portes, interrupteurs, commande des engins, volants...).
- ✓ A définit une zone d'accueil et les personnes en charge de l'accueil porteront un masque.

Chaque stagiaire :

- ✓ Assure qu'il ne présente pas de symptômes liés à la maladie (fièvre, toux sèche, fatigue, etc...).
 - ✓ Se lave les mains OBLIGATOIREMENT avant l'entrée en formation et à chaque pause.
 - ✓ Est équipé de masques de protection respiratoire à porter tout au long de la formation. Ils sont à changer toutes les 4 heures.
- Auc stagiaire ne sera admis sans masque de protection respiratoire.
- ✓ Vient en formation avec un stylo et un bloc personnel.
 - ✓ S'engage à respecter la distanciation physique pendant toute la durée de sa présence sur le centre.

L'intervenant CEPIM :

- ✓ Assure qu'il ne présente pas de symptômes liés à la maladie (fièvre, toux sèche, fatigue, etc...). En cas de doute son intervention sera annulée.
- ✓ Rappelle aux stagiaires les gestes barrières : lavage fréquent des mains, tousser / éternuer dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, éviter tout contact physique. Il insiste sur leur application.
- ✓ Porte un masque de protection respiratoire tout au long de son intervention.
- ✓ Fait une pause toutes les 2 heures pour le lavage des mains et l'aération de la salle et décale les horaires par rapport aux autres formations. Il veille à ce que les stagiaires respectent la distanciation physique.
- ✓ Veille à ce que les stagiaires et lui-même se désinfectent les mains à chaque manipulation de documents à usage collectifs (évaluations, feuille de présence...).
- ✓ Se réserve le droit d'exclure tout stagiaire ne respectant pas les consignes (après avoir informé l'employeur ou son représentant, ainsi que CEPIM).
- ✓ Remonte à l'employeur, ou son représentant, tout comportement mettant en danger les stagiaires ou lui-même.
- ✓ Désinfecte la salle de formation en fin de journée (tables, poignées de portes...)

Note : En formation pratique, les commandes des machines seront désinfectées entre chaque stagiaire.

Qualité de l'accueil :

- ✓ Les stagiaires doivent attendre soit en extérieur, soit dans leur véhicule et ne passer en salle de formation que 5 minutes avant l'heure indiqué sur la convocation.
- ✓ Pendant les pauses, les stagiaires devront quitter la salle de formation afin qu'elle soit aérée. Ils ne pourront pas y déjeuner.
- ✓ Aucune boisson (à l'exception de l'eau) ou collation ne pourra être servie (café, petits gateaux...).